



Saint-Cyprien-de-Napierville

info@st-cyriendenapierville.ca

COMPTE RENDU DE CONSULTATION ÉCRITE

Cette consultation écrite remplace la procédure prévue à l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

TENUE DU 14 MARS 2022 au 30 MARS 2022 08H00

CONCERNANT

LE PROJET DE RÈGLEMENT NO.511 INTITULÉ :

RÈGLEMENT PORTANT SUR L'AMÉNAGEMENT DE LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNEL ET MODIFIANT À CET EFFET CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO.452 ET DU RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTICATS ET SUR L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME NO.455.

RÉSULTAT

La Municipalité n'a reçu aucun commentaire ni question relative à ce projet de règlement.

DONNÉ À ST-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE,
CE 7 AVRIL 2022

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Lacroix', is written over the printed name and title.

James L.Lacroix
Directeur général &
greffier-trésorier

Hôtel de ville
121, Rang Cyr
St-Cyprien-de-Napierville
(Québec) J0J 1L0
Tél. : (450) 245-3658
Télééc. : (450) 245-7824